

APPEL À CANDIDATURES

ARTISTES

2025-2026



**ART
IN SITU**

Sur la route des grands crus

ART IN SITU SUR LA ROUTE DES GRANDS CRUS 2026



**ART
IN SITU**

Sur la route des grands crus



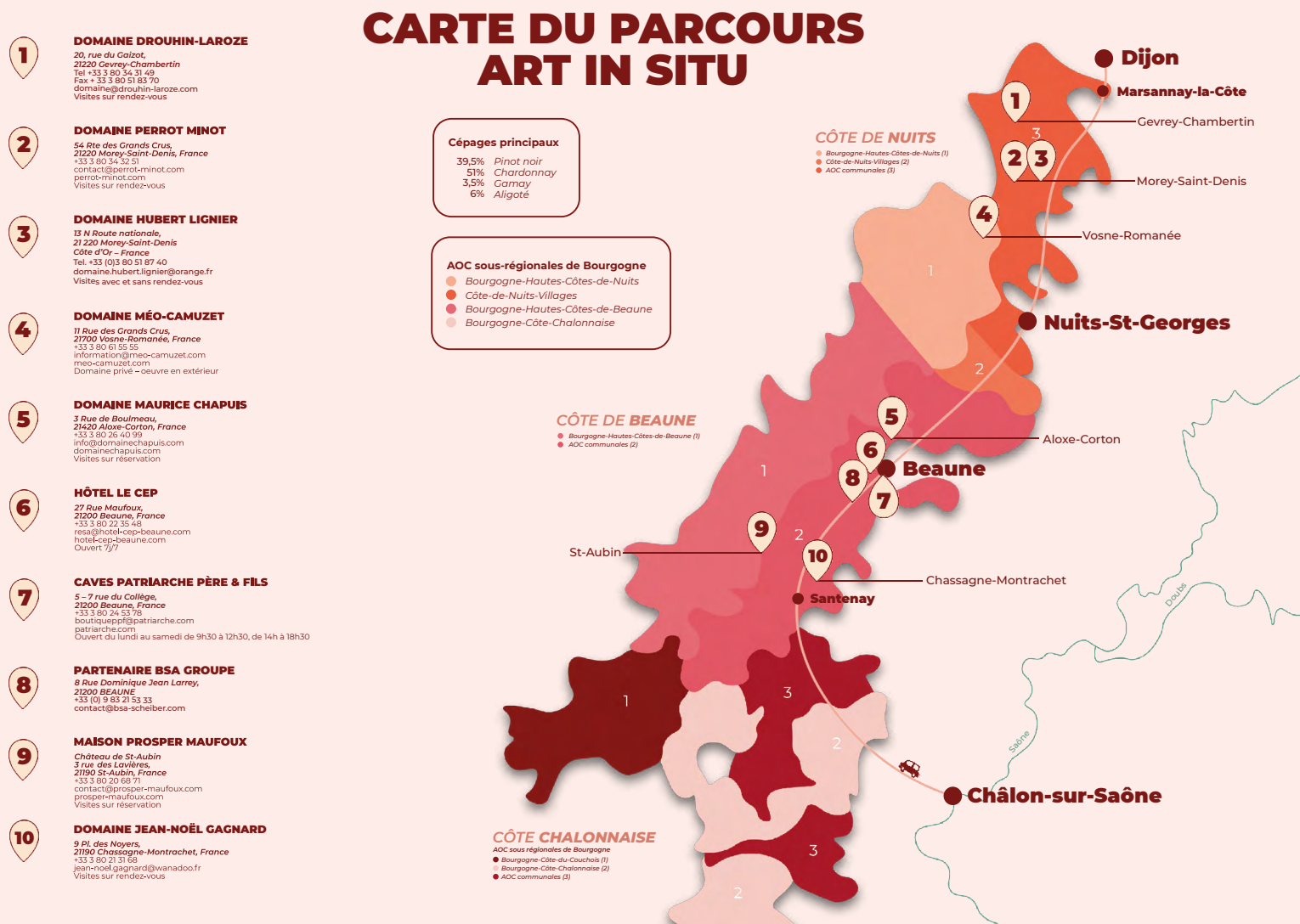
ART IN SITU

Art In Situ - Sur la Route des Grands Crus est un parcours itinérant autour de l'art contemporain, créé pour associer l'art au patrimoine viticole exceptionnel de la Route des Grands Crus en Bourgogne. Il s'agit de renforcer l'image et l'attractivité des domaines sur le plan régional et national, tout en éveillant la sensibilité des visiteurs à la fois à l'art et à la culture viticole.

CANDIDATURES

L'association La Route des Arts est heureuse de lancer un appel à candidatures pour sa prochaine édition d'Art In Situ, Sur la Route des Grands Crus, qui se déroulera du 7 mars 2026 au 15 décembre 2026.

C'est l'occasion d'exposer vos œuvres auprès de 2 millions de visiteurs annuel dans les domaines viticoles de Beaune et sa région.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Art In Situ s'adresse à tous les **artistes professionnels** ou **en voie de professionnalisation**, sans distinction de lieu de résidence ou de nationalité. L'artiste candidat doit avoir déclaré son activité artistique et disposer d'un **numéro SIRET**.

Il doit être à jour du règlement de ses **cotisations sociales** au moment de sa candidature.

Chaque artiste peut présenter **jusqu'à cinq œuvres** dans le cadre de sa candidature. Les œuvres constituées de supports distincts formant un **ensemble cohérent**, tels que les diptyques ou triptyques sont autorisées.

Les œuvres doivent être **finies et abouties** au moment de la candidature de l'artiste.

Cet appel s'adresse également **aux galeries d'art** qui souhaitent mettre en avant des artistes qu'elles représentent. La condition d'éligibilité des artistes demandés est **identique** à celle des artistes indépendants.

Aucune œuvre au stade de projet ne sera acceptée.

- Les œuvres peuvent être des **créations individuelles ou collectives**.
- Pour des raisons logistiques et pratiques, les supports **vidéo ou audio**, les **performances**, les médiums fragiles types papier, verre ou ne résistant pas à l'humidité sont **exclus**.
- L'artiste, si une ou plusieurs de ses œuvres sont retenues par le comité de sélection, **s'engage à exposer** celles-ci dans l'un des lieux d'exposition prévus **pendant toute la durée du parcours**.
Les œuvres retenues ne pourront en aucun cas être substituées par d'autres au moment de l'exposition.
- L'artiste intéressé doit présenter sa **candidature** sous **format numérique** et **remplir le formulaire** d'inscription joint.
- Les propositions d'œuvres devront être **adaptées** pour une **exposition extérieure** et/ou une **exposition en cave sur l'ensemble de la durée du parcours**.

SÉLECTION DES OEUVRES

- Le choix des oeuvres se fait par **appel à candidature**. Elles sont étudiées par un comité de sélection qui retiendra les œuvres en fonction de leur qualité artistique, de la cohérence de ces dernières entre elles et des contraintes spatiales et techniques des lieux d'exposition.
- Le comité pourra **choisir** de retenir **entre une et cinq œuvres** parmi celles proposées par le candidat. Il pourra également ne retenir aucune des œuvres proposées par ce dernier.
- La décision du comité est une première étape de sélection. L'exposition des oeuvres sur le parcours sera faite en fonction du **choix des domaines partenaires** et des **espaces disponibles**. Le fait d'être sélectionné à cet appel n'assure pas que les oeuvres seront exposées sur le parcours.



River 1

Hervé Perdriel

Hôtel Le Cep



Robotlove

Béranger Papasodaro

Hôtel Le Cep



Blanc

Vincent Gild

Domaine Maurice Chapuis



Cerclage

Christophe.FF

Domaine Méo Camuzet

FIN DES CANDIDATURES

La fin des candidatures est fixée au 31 août 2025 à minuit

31 août 2025

PRÉSENTATION AUX DOMAINES ET SÉLECTION

Du 15 septembre au 15 octobre 2025 la sélection sera présentée aux domaines partenaires qui choisiront les oeuvres qu'ils souhaitent exposer

septembre/octobre 2025

RÉPONSES

Les réponses du comité de sélection seront données à la fin du mois d'octobre 2025

octobre 2025

INSTALLATION

L'installation des oeuvres dans les domaines aura lieu entre le 5 et le 17 janvier et le parcours sera inauguré le 07 mars 2026

janvier 2026

MODALITÉS DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Envoi dématérialisé exclusivement, en format **.pdf, .jpeg**

Envoi des candidatures à l'adresse : **contact@art-in-situ.fr**

Date limite d'envoi : **31 août 2025 minuit**

Tout dossier incomplet ou rendu ultérieurement ne sera pas accepté.

DOCUMENTS À FOURNIR

Vous devrez nous transmettre par mail :

3 photographies de chaque œuvre réalisée présentant celle-ci sous des angles différents. Les photographies des oeuvres doivent être toutes au format 300 dpi ;

1 photo portrait de l'artiste en bonne qualité;

1 enregistrement audio pour chaque oeuvre en format .mp3 ou .mp4 expliquant la démarche artistique.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

*Formulaire à retourner sur contact@art-in-situ.fr, accompagné des visuels des œuvres proposées, le **31 août au plus tard** Merci de remplir numériquement vos informations dans les blocs de texte prévus.*

CIVILITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

NOM DE L'ARTISTE :

REPRÉSENTÉ PAR (GALERIE, AGENT,...) :

QUALIFICATIF DE L'ARTISTE (SCULPTEUR, PEINTRE, GRAVEUR, PLASTICIEN, PHOTOGRAPHE...) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

PORTABLE :

EMAIL :

SITE INTERNET :

N° SIRET :

CODE APE :

Merci de remplir numériquement vos informations dans les blocs de texte prévus.

BIOGRAPHIE :

DESCRIPTION DU TRAVAIL DE L'ARTISTE

OEUVRE 1

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

poids :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

OEUVRE 2

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

poids :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

OEUVRE 3

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

poids :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

OEUVRE 4

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

poids :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

OEUVRE 5

TITRE :

DATE :

MATÉRIAUX :

DIMENSIONS :

poids :

MODALITÉS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE S'IL Y EN A :

PHRASE DESCRIPTIVE DE L'OEUVRE :

VALEUR D'ASSURANCE :

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'assurance des œuvres est prise en charge par l'association **La Route des Arts** durant l'année du parcours. *Le transport* des œuvres sélectionnées doit être *pris en charge par l'artiste*.

L'artiste sélectionné recevra une rémunération de 400 euros au titre du droit de présentation publique.

Pour toutes demandes d'informations avant la date limite, vous pouvez nous contacter ces coordonnées :

Association La Route des Arts

contact@art-in-situ.fr

(+33) 9 63 53 36 61

L'acte de candidature vaut acceptation de tous les items précisés dans l'appel à candidature.

DATE ET LIEU :

SIGNATURE DE L'ARTISTE :